

Annexe 7 – Résumé du processus de consultation

Table des matières

1 Introduction	1
2 Aperçu des consultations	1
2.1 Buts et objectifs des consultations.....	1
2.2 Protocole de consultation.....	3
2.3 Communications.....	4
2.4 Parties consultées.....	5
3 Ce que nous avons fait - Vos réponses, nos réactions	7
3.1 Première ronde – Conversation initiale.....	7
3.2 Deuxième ronde – éléments clés et scénarios.....	10
3.3 Troisième ronde – Premiers résultats de la modélisation.....	14
3.4 Quatrième ronde - Résultats préliminaires.....	18
4 Consultation : la marche à suivre	22

Liste des figures

Figure A7.1 – Spectre de participation du public (©Association internationale pour la participation publique)	2
Figure A7.2 – PIR de 2023 : Aperçu des consultations et élaboration.....	4
Figure A7.3 – L’encart dans les factures des clients portant sur le sondage (en anglais et en français).....	8
Figure A7.4 – Exemple de publicité sur les médias sociaux.....	9

Liste des tableaux

Tableau A7.1 – Groupe consulté et approche générale en matière de consultation.....	5
Tableau A7.2 – Première ronde Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait.....	9
Tableau A7.3 – Méthodes définies utilisées dans la deuxième ronde de consultation.....	12
Tableau A7.4 – Deuxième ronde Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait.....	13
Tableau A7.5 – Méthodes définies utilisées dans la troisième ronde de consultation.....	15
Tableau A7.6 – Troisième ronde Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait.....	17
Tableau A7.7 – Méthodes de consultation définies pour la quatrième ronde de consultation.....	20
Tableau A7.8 – Quatrième ronde Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait.....	21

1 Introduction

La réalisation de consultations approfondies et constructives a été essentielle à l'élaboration de la Planification intégrée des ressources (PIR) de 2023. Ce fut une belle occasion d'apprendre de nos clients et des parties intéressées. Nous avons pris note des commentaires et avons initié un dialogue présentant des perspectives et des points de vue divers pour veiller à ce que la PIR de 2023 demeure focalisée sur le Manitoba et ses besoins. Les consultations ont simplifié le processus d'élaboration, chaque ronde de consultation correspondant aux principales étapes de l'élaboration de la PIR. La présente annexe résume la mise au point du protocole des consultations dans le cadre de la PIR et la manière dont les commentaires recueillis lors des consultations ont permis d'élaborer la PIR de 2023. Un rapport plus détaillé sur les consultations sera publié à l'automne 2023.

2 Aperçu des consultations

Cette section présente une synthèse des buts et des objectifs des consultations dans le cadre de la PIR, le protocole des conversations, les parties consultées et les communications relatives au projet.

2.1 Buts et objectifs des consultations

Les objectifs généraux des consultations ont été définis de manière à refléter la portée de la PIR de 2023. L'objectif de la PIR de 2023 était de comprendre l'évolution du paysage énergétique et l'impact qu'elle pourrait avoir sur la façon dont Manitoba Hydro dessert ses clients à travers les réseaux d'approvisionnement et d'acheminement de l'électricité et du gaz naturel. L'approche relative aux conversations a tenu compte de la vaste analyse nécessaire et a permis d'informer la PIR du contexte manitobain.

Les consultations visaient les objectifs suivants :

- Présenter la PIR aux clients, aux parties intéressées et au public, notamment en leur expliquant les concepts clés de la planification énergétique;
- Consulter les Manitobains pour mieux comprendre les besoins et les opinions des clients en ce qui concerne la consommation actuelle et future de l'énergie, afin d'élaborer une PIR efficace;
- Initier des échanges avec les parties intéressées en tenant compte de divers points de vue relatifs à l'évolution du paysage énergétique au Manitoba;
- Informer les Manitobains des résultats de la PIR de 2023 et établir un processus reproductible pouvant servir de base pour éclairer davantage toute planification énergétique future.
- Élaborer et mettre en œuvre un protocole de consultation efficace, constructif et inclusif. Il s'agit notamment d'accroître l'accessibilité et la transparence du protocole en élaborant des documents relatifs à la consultation dans un langage clair et facile à utiliser.

L'approche relative aux consultations dans le cadre de la PIR de 2023 s'est appuyée sur les piliers de l'Association internationale pour la participation publique (IAP2) pour des consultations efficaces. Il était question notamment d'utiliser le spectre de participation du public tel que présenté dans la figure A7.1. Le spectre est un outil utilisé dans le cadre de la conception d'un protocole de consultation; il facilite la formulation d'objectifs spécifiques de participation du public, décrit l'engagement envers le public et

oriente les professionnels chargés des consultations dans le choix des méthodes et d'outils de consultations appropriés. Les divers niveaux de consultation reflètent les différents degrés de l'impact que le public a sur le processus de prise de décision. Les buts et objectifs de la consultation reflètent la « Promesse faite au public » quant au degré d'impact qu'il pourra avoir sur le processus décisionnel.

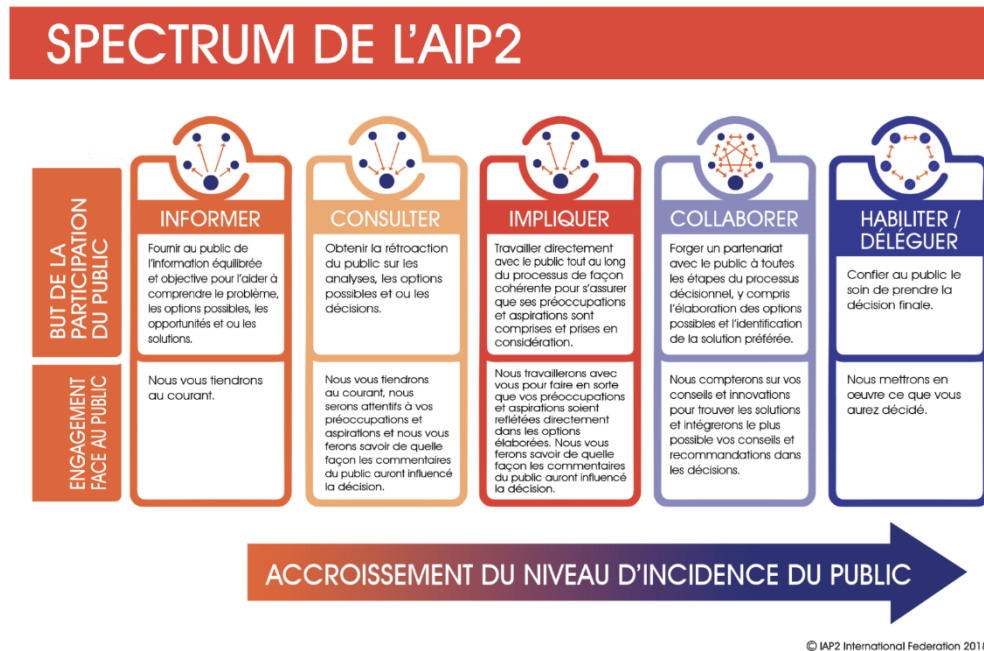


Figure A7.1 – Spectre de participation du public (©Association internationale pour la participation publique)

Compte tenu de la nature des buts et objectifs de la consultation dans le cadre de la PIR, les consultations menées auprès des clients et des parties intéressées ont été planifiées aux niveaux « informer » et « consulter » du spectre de participation de l'IAP2. Le degré de participation spécifique a été évalué pour chaque ronde de consultation, en tenant compte des objectifs spécifiques de ladite ronde, des publics ciblés et du type de commentaires recherchés. À la suite de cette évaluation, des méthodes et des outils de consultation ont été sélectionnés pour permettre de partager des informations et de recevoir des commentaires qui guideront la PIR. Nos efforts en matière de consultation visaient essentiellement à : tenir les parties intéressées informées et les impliquer dans l'élaboration de notre PIR; rechercher des commentaires spécifiques et écouter les réponses des participants; chercher à intégrer un éventail d'opinions dans les consultations; et fournir des mises à jour sur la façon dont les commentaires ont influencé la PIR de 2023.



La conception du protocole de consultation a pris en compte l'évolution des orientations en matière de santé publique liées à la pandémie de COVID-19. La plupart des situations de consultations avec recours à des techniques virtuelles pour encourager la participation des personnes qui auraient été autrement réticentes à participer à un événement en personne. L'utilisation d'une approche virtuelle a permis non seulement de régler les préoccupations liées à la santé, mais aussi de donner aux participants à travers la province la possibilité de s'exprimer sans avoir à se déplacer.

2.2 Protocole de consultation

La conception de notre processus de PIR a permis d'identifier les principales étapes au cours desquelles les consultations pourraient être nécessaires et prises en compte. Cela nous a permis de mettre au point une PIR éclairée grâce à des commentaires utiles à chaque étape de l'élaboration et de garantir une participation constructive au processus.

Par ailleurs, nous avons offert au public une variété de possibilités de participer à l'élaboration de la PIR de 2023. En effet, nous avons organisé quatre rondes de consultation à multiples facettes qui se sont étalées sur 18 mois, de l'automne 2021 au printemps 2023. Chaque ronde de consultation a été conçue pour orienter les étapes clés du processus d'élaboration de la PIR, comme le montre la figure A7.2.

- **Première ronde** : La conversation initiale avec les clients a permis de comprendre leurs valeurs et leurs points de vue concernant leur consommation d'énergie actuelle et future. Ces informations ont permis d'orienter l'examen de la situation actuelle et les phases futures de la PIR, notamment l'élaboration des éléments clés et des scénarios.
- **Deuxième ronde** : Elle consistait à solliciter les opinions sur les éléments clés et les scénarios proposés afin de les valider avant l'étape de modélisation et d'analyse du processus. En outre, des points de vue uniques ont été recueillis par le biais d'entrevues de recherche avec des clients à grande échelle et de groupes de discussion avec des segments de clients sous-représentés.
- **Troisième ronde** : Il s'agissait de partager les résultats initiaux de la modélisation et de solliciter un retour d'information sur concernant l'analyse supplémentaire qui pourrait être prise en compte dans la PIR de 2023.
- **Quatrième ronde** : Elle consistait à partager les résultats préliminaires, y compris les résultats de la modélisation et de l'analyse et l'ébauche de la feuille de route. Les résultats de la modélisation et de l'analyse qui ont contribué de façon significative à l'élaboration de la feuille de route, notamment les résultats de la PIR, ont été mis en évidence. Les résultats de la modélisation et de l'analyse qui ont contribué de façon significative à l'élaboration de la feuille de route, notamment les résultats de la PIR, ont été mis en évidence. Les participants ont été interrogés sur les priorités d'action à court terme et sur les balises susceptibles d'influer le plus sur l'évolution du paysage énergétique.

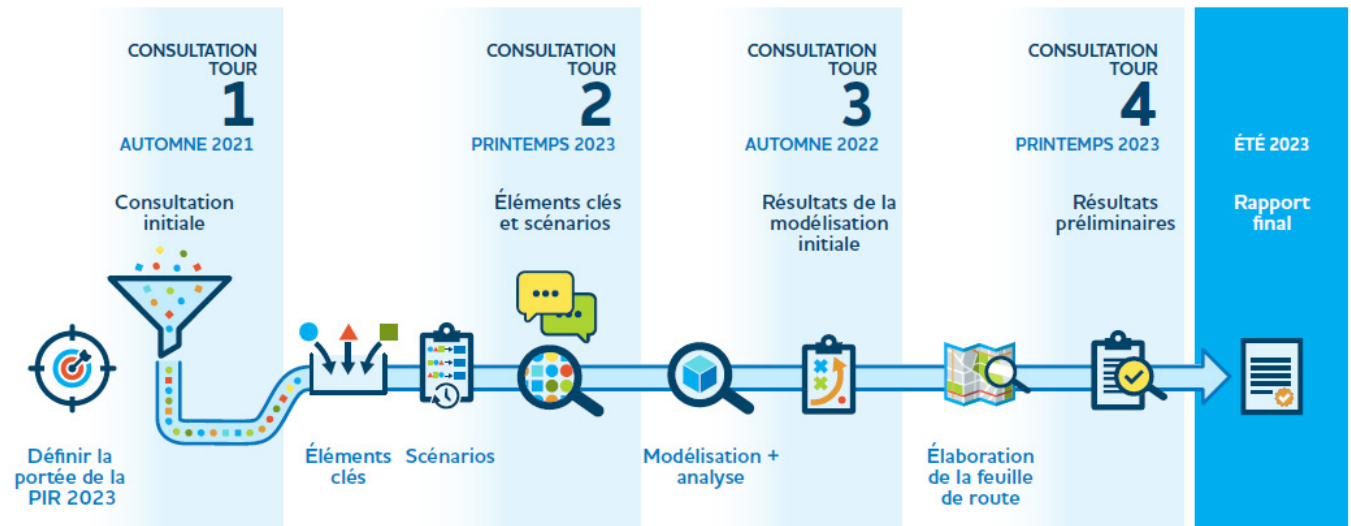


Figure A7.2 – PIR de 2023 : Aperçu des consultations et élaboration

2.3 Communications

Plusieurs moyens de communication ont été utilisés tout au long de l'élaboration de la PIR. En général, les adresses électroniques des abonnés et le site Web associé au projet ont été utilisés pour une communication à plus grande échelle. Nous avons eu recours aux courriels directs pour entrer en contact avec les parties intéressées et les participants aux consultations. Tous les documents cités en référence ou en lien dans ces courriels directs renvoyaient à des documents publiés sur le site Web du projet, garantissant ainsi que tous les participants avaient accès aux mêmes informations. D'autres communications spécifiques concernant les éléments essentiels liés aux objectifs des consultations sont abordées dans la prochaine section.

Adresses électroniques des abonnés

4,927
Abonnés

Le public a été encouragé à s'inscrire pour recevoir des mises à jour par courriel lors du premier tour du sondage auprès des clients; il pouvait également consulter ces informations directement sur le site Web. Près de 5 000 abonnés ont sollicité des mises à jour par courriel tout au long de l'élaboration de la PIR de 2023. Leur demande a été satisfaite. Les abonnés ont manifesté un niveau d'intérêt considérable en ce sens que 76 % d'entre eux en moyenne ont ouvert les courriels. À chaque ronde de consultation, nous avons modifié les informations partagées et nous avons recueilli leurs commentaires par le biais de sondages auprès des clients ou de courriels envoyés à une adresse électronique dédiée à la PIR (IRP@hydro.mb.ca).

Site Web du projet



Le site Web dédié à la PIR de 2023, www.hydro.mb.ca/corporate/planning contenait des informations accessibles au public, y compris des documents éducatifs et des documents relatifs à la consultation en accès libre pour chaque ronde de consultation. Tout au long du projet, près de 28 000 utilisateurs ont visité le site Web. Il propose des présentations vidéo enregistrées, qui ont été visionnées plus de 500 fois au total, plusieurs documents en langage clair fournissant des détails clés, ainsi que des documents « Ce que nous avons entendu » qui résument les commentaires des participants. Le site Web permettait également aux visiteurs de s'abonner aux courriels.

2.4 Parties consultées

L'examen approfondi et l'utilisation du spectre de l'IAP2 ont permis de définir le rôle du public et les objectifs de participation dans le cadre du protocole de consultation. Le spectre de l'IAP2 a orienté la conception globale du protocole de consultation et a influencé la sélection d'outils et de techniques de consultation appropriés. L'avis de plusieurs groupes avait été jugé plus pertinent dans le cadre de l'élaboration de la PIR de 2023. Tableau A7.1 ci-dessous résume l'approche générale utilisée par groupe.

Nous avons mis en œuvre une démarche progressive lors des consultations auprès des différents groupes à chaque étape du processus. Nous avons commencé par contacter les principaux services de la province du Manitoba afin de les informer de notre activité et d'identifier d'autres options de consultation. Ensuite, nous avons discuté avec Efficacité Manitoba pour nous assurer de la cohérence de notre action; nous avons également encouragé les parties intéressées à un échange d'informations. Par la suite, nous avons invité la population élargie à travers le Manitoba à se joindre au partage d'informations. Pour finir, nous avons fourni des informations au grand public par l'intermédiaire du site Web du projet et de courriers électroniques adressés à nos quelque 5 000 abonnés.

Tableau A7.1 – Groupe consulté et approche générale en matière de consultation

GROUPE CONSULTÉ	APPROCHE DE CONSULTATION
Grand public	<ul style="list-style-type: none"> • Nous n'avons ménagé aucun effort lors de consultations auprès du public manitobain. • Phase 1 du sondage auprès des clients, soutenue par des activités de marketing, telles que les publicités numériques payantes, les encarts dans les factures, les courriels directs et la distribution de sondage sur papier. • Les membres du public qui se sont abonnés aux courriels relatifs à la PIR (environ 5 000 abonnés) ont reçu des mises à jour sous forme de présentations en libre-service, de sondages permettant de fournir une rétroaction et des résumés de consultations indiquant ce que nous avons entendu à chaque ronde de consultation.

	<ul style="list-style-type: none"> Le site Web accessible à tous contenait également tous les documents utilisés pour les consultations dans le cadre de la PIR, y compris le contenu des présentations et les résumés des consultations. Un lien avait également été fourni pour les membres du public qui souhaitaient s'abonner aux courriels tout moment pendant le processus d'élaboration de la PIR.
Parties intéressées	<p>Les parties intéressées désignent des personnes ou des groupes représentatifs et désireux de participer à l'élaboration de la PIR de 2023. La consultation auprès des parties intéressées était principalement axée sur la collecte de divers points de vue provenant d'une variété de groupes spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisations non gouvernementales - Plan social et environnemental Universités Associations - Industrielles et communautaires Organismes de développement économique Organisations autochtones Clients commerciaux et industriels de Manitoba Hydro Institutions publiques (municipalités, services gouvernementaux)* Efficacité Manitoba* <p>Environ 120 groupes ont été invités dans le cadre des consultations des parties intéressées. Toutefois, il fallait répondre aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Être capable d'apporter des points de vue représentatifs ou collectifs à la discussion; Avoir contribué ou s'être consacré (dans le cadre d'un mandat ou d'une recherche) à la planification énergétique, ou connaître les principaux facteurs susceptibles d'influer sur la demande en énergie au Manitoba; Comprendre parfaitement que l'élaboration de la PIR s'inscrit dans le cadre du mandat et des objectifs de leur organisation; Avoir manifesté un intérêt pour la planification ou la politique énergétique <p>Plusieurs parties intéressées ont été ajoutées au cours du processus et les grands clients qui ont participé au deuxième tour des entretiens de recherches avec les clients ont également été invités à se joindre au groupe des parties intéressées.</p> <p>*Le personnel d'Efficacité Manitoba et les fonctionnaires de la province du Manitoba ont été invités à assister aux séances en tant qu'observateurs afin d'écouter les discussions et de noter la diversité des points de vue.</p>
Services du gouvernement provincial	<p>Des réunions préalables ont été organisées avec le ministère des Finances et le ministère de l'Environnement et du Climat en prélude à chaque ronde de consultation. L'objectif de ces réunions était de présenter le sujet des consultations, le déroulement des consultations, les groupes consultés et de s'assurer que le projet cadre avec l'action des pouvoirs provinciaux. Ces réunions préalables aux activités de mobilisation ont également permis de comprendre dans quelle mesure le gouvernement du Manitoba souhaitait être davantage impliqué dans les rondes de consultation afin d'apporter sa contribution à l'élaboration de la PIR.</p>

	<p>Pour les deuxième, troisième et quatrième rondes de consultation, des ateliers dédiés au secteur public ont été organisés pour tous les services gouvernementaux désireux de participer. Lors des séances nous avons exploité les mêmes documents que ceux utilisés avec les parties intéressées en espérant obtenir des commentaires identiques à ceux des parties intéressées.</p> <p>Le personnel du ministère des Finances et du ministère de l'environnement et du Climat a été invité à assister aux séances de travail des parties intéressées au cours des deuxième, troisième et quatrième rondes de consultation.</p>
Efficacité Manitoba	<p>Nous collaborons régulièrement avec Efficacité Manitoba. La consultation dans le cadre de la PIR était axée sur l'intégration de programmes et de plans d'efficacité dans la PIR de 2023. Avant le début des ateliers avec les parties intéressées, nous avons transmis les documents relatifs à ces ateliers à Efficacité Manitoba afin de garantir la cohérence des résultats et des commentaires.</p> <p>Le personnel d'Efficacité Manitoba a été encouragé à assister passivement aux séances d'atelier avec les parties intéressées tout au long des deuxième et quatrième rondes de consultation.</p>

3 Ce que nous avons fait - Vos réponses, nos réactions

Cette section constitue un résumé de ce qui s'est passé au cours de chaque ronde de consultation et de la manière dont cela a contribué à l'élaboration de la PIR de 2023. Pour chaque ronde de consultation, nous présenterons les éléments suivants :

- **Buts et objectifs** : il s'agit de l'intérêt et de la finalité de la ronde de consultation.
- **Ce que nous avons demandé** : il s'agit des principales questions posées et le commentaire recherché pour chaque ronde de consultation.
- **Comment nous avons écouté** : il s'agit des méthodes de consultations utilisées et des statistiques de la participation.
- **Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait** : il s'agit d'un aperçu de la manière dont les commentaires recueillis lors des consultations ont contribué à l'élaboration de la PIR de 2023.

3.1 Première ronde – Conversation initiale

Lors de la première ronde de conversation, il était question d'engager la conversation et comprendre ce que les clients apprécient et leurs décisions futures en matière d'énergie.

Buts et objectifs

- Sensibiliser le public à la PIR de 2023.
- Comprendre les valeurs et les points de vue des clients en ce qui concerne l'énergie qu'ils utilisent aujourd'hui et celle qu'ils prévoient d'utiliser à l'avenir.
- Valider les considérations clés de la PIR.
- Constituer un groupe de clients intéressés qui souhaitent en savoir plus sur la planification énergétique et continuer à partager leurs points de vue uniques pour éclairer le processus d'élaboration de la PIR.
- Offrir une variété d'options de consultations facilement accessibles à travers la province.

Ce que nous avons demandé

Dans le cadre du lancement de la conversation initiale en novembre 2021, un sondage auprès de clients à grande échelle a été largement diffusé en anglais et en français (Figure A7.3). Le sondage invitait les clients à partager leurs points de vue sur l'approvisionnement en énergie, les technologies énergétiques émergentes, les véhicules électriques et la tarification au compteur horaire. Les questions du sondage couvraient deux thèmes principaux :

- Quelles sont les décisions énergétiques possibles envisagées par les clients?
- Quelles sont les considérations importantes pour les clients en matière de planification énergétique?



Figure A7.3 – L'encart dans les factures des clients portant sur le sondage (en anglais et en français)

Une copie des questions posées lors du sondage auprès des clients sera incluse dans le Rapport complet sur les consultations dans le cadre de la PIR qui sera publié à l'automne 2023

Comment nous avons écouté

Plusieurs méthodes de consultation ont été examinées afin de déterminer laquelle serait la mieux adaptée pour atteindre les buts et objectifs de la première ronde de consultation mentionnés. Un sondage public à grande échelle s’est avéré être la méthode la plus appropriée pour initier un dialogue sur l’énergie avec les clients, car elle permet d’interroger le plus grand nombre de personnes possible et de recueillir une multitude de points de vue.

Le sondage auprès des clients s’est déroulé du 2 novembre au 16 décembre 2021. Pendant que le sondage était en cours, il a bénéficié d’une large diffusion par le biais de publications et de publicités numériques, radiophoniques, sur les médias sociaux et dans les journaux. Le matériel publicitaire comprenait environ 350 000 encarts dans les factures, 200 000 courriels directs aux clients et 16 000 copies de sondage sur papier envoyées directement aux clients résidant dans les communautés des Premières Nations.



Figure A7.4 – Exemple de publicité sur les médias sociaux



**Sondage
Auprès des
Clients
14,973
Réponses**

La diffusion du sondage a généré 21 000 visites sur le site Web de la PIR et 14 973 réponses. Plus de 25 000 participants ont envoyé des réponses élaborées qui ont été réparties en 85 catégories. Près de 5 000 participants se sont inscrits pour recevoir des informations supplémentaires sur la PIR de 2023.

Ce que nous avons entendu et Ce que nous avons fait

Dans le cadre de ce sondage, les Manitobains ont partagé leurs habitudes de consommations d’énergie ainsi que leurs plans et perspectives en ce qui concerne leur utilisation de l’énergie à l’avenir. Les commentaires reçus ont permis à l’équipe de la PIR de mieux orienter l’élaboration des éléments clés et des scénarios et de parfaire l’approche du processus d’élaboration, comme décrit dans le tableau A7.2.

Tableau A7.2 – Première ronde Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU	CE QUE NOUS AVONS FAIT
Les clients sont fortement motivés par le coût et l’accessibilité.	Les résultats du sondage auprès des clients ont permis de confirmer la portée de la PIR de 2023. Les valeurs des clients validées au moyen du sondage ont été mises à contribution à chaque étape du processus d’élaboration. Certaines questions, telles que les concepts de tarifs spécifiques n’entraient pas dans la portée de la PIR de 2023, car elles sont
La fiabilité, l’environnement et les préoccupations sociales sont des facteurs clés pour les clients. Ils souhaiteraient d’ailleurs que ces facteurs soient pris en compte dans l’approche de la planification énergétique.	
Les clients s’intéressent à la façon dont les tarifs énergétiques sont structurés.	

L'achat d'un véhicule électrique fait de plus en plus partie des plans des clients, avec 40 % des personnes interrogées envisageant l'achat d'un véhicule électrique dans un avenir proche.	abordées dans le cadre d'autres processus. Les résultats du sondage auprès des clients ont servi de base fiable à l'élaboration des éléments clés et des scénarios proposés pour examen lors de la deuxième ronde de consultations. Il s'agit d'éléments tels que l'adoption des véhicules électriques, l'évolution du rôle du gaz naturel et de l'autoproduction des clients. Pour plus de détails, consultez notre résumé de ce que nous avons entendu lors de la première ronde .
Les clients ne cherchent pas activement à passer du gaz naturel à l'électricité. Seulement 11 % des répondants au sondage ont indiqué qu'ils envisageaient de remplacer leurs appareils à gaz par des appareils électriques.	
Nous ne nous attendons pas à ce que l'autoproduction soit adoptée rapidement; seulement 13 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles envisageaient de recourir à l'autoproduction.	

3.2 Deuxième ronde – éléments clés et scénarios

Au printemps 2022, la deuxième ronde de consultation a permis de fournir des informations sur le processus d'élaboration de la PIR et de recueillir des commentaires sur les éléments clés et les scénarios proposés. Des discussions ont eu lieu avec les grands clients dans le but de comprendre leurs décisions potentielles actuelles et futures en matière d'énergie, et de recueillir et développer des données qui aideront à l'élaboration de la PIR.

Buts et objectifs

- Recueillir des informations auprès de divers segments de clientèle, y compris les grands clients et les clients industriels, afin de comprendre les valeurs, les intentions et les perspectives liées à la consommation actuelle et future de l'énergie.
- Rechercher un large éventail de points de vue pour fournir des commentaires en consultant des organisations et des groupes différents.
- Établir une compréhension commune avec les parties intéressées représentant une diversité de points de vue et d'intérêts.
- Partager le processus d'élaboration d'une PIR et renforcer les connaissances sur les termes et concepts de la planification énergétique.

La deuxième ronde de consultation a été organisée à l'intention de plusieurs groupes différents afin de recueillir des commentaires d'un large éventail de points de vue sur les éléments clés proposés et les scénarios qui seraient utilisés dans la modélisation et l'analyse.

Manitoba Hydro a sollicité les services de Prairie Research Associates Inc. (PRA) pour appuyer les efforts de participation à la PIR dans le cadre de cette ronde et des rondes à venir. L'objectif de PRA était de fournir des conseils sur le l'élaboration du processus de mobilisation, de faciliter la mobilisation des parties intéressées en tant que tierce partie neutre, et d'appuyer les efforts de participation par le biais de rapports.

Ce que nous avons demandé

La deuxième ronde de consultation a permis de présenter des projets d'éléments clés et des propositions de scénarios qui constitueraient l'ossature de la modélisation et de l'analyse. La modélisation et l'analyse sont au cœur du processus de planification énergétique. Les principales questions posées sont les suivantes :

- Disposons-nous des éléments clés qui auront un impact significatif sur les besoins en énergie au cours des 20-ans?
- Les scénarios reflètent-ils l'avenir énergétique potentiel du Manitoba?

Les éléments clés sont susceptibles d'entraîner les changements les plus importants dans les besoins énergétiques futurs du Manitoba et sont très incertains.

un **scénario** représente un avenir énergétique spécifique et dispose d'une combinaison spécifique d'éléments clés pour décrire cet avenir.

Cinq éléments clés et quatre scénarios ont été proposés lors de la deuxième ronde de consultation.

De grands clients commerciaux et industriels ont participé à des entrevues ou à des sondages détaillés dans le cadre desquels on leur a posé des questions sur leur consommation actuelle et future d'énergie, leurs engagements actuels ou prévus en matière de décarbonisation, leurs points de vue sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le rythme du changement ainsi que sur d'autres influences extérieures qui pourraient avoir une incidence sur leur consommation d'énergie à l'avenir.

Comment nous avons écouté

La conversation s'est poursuivie au moyen de discussions ciblées avec les clients, de séances d'atelier avec les parties intéressées, et les grands clients ont été invités à faire part de leurs points de vue et de leurs observations sur la planification et la prise de décisions futures qui devraient être considérées en compte dans la PIR de 2023. Des communications ciblées par courrier électronique et un deuxième sondage auprès des clients ont été envoyées aux 5 000 abonnés.

Les techniques de consultation ont été définies sur la base d'objectifs visés pour recueillir les opinions des groupes consultés. Le tableau A7.3 fournit une vue d'ensemble des méthodes de consultation sélectionnées pour la deuxième ronde, par groupe. Les services provinciaux et Efficacité Manitoba ont été consultés selon les indications fournies dans le tableau A7.1.

Tableau A7.3 – Méthodes définies utilisées dans la deuxième ronde de consultation

GROUPE CONSULTÉ	MÉTHODES DE CONSULTATION DÉFINIES
Grand public	<p>Partage de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Envoi de courriels à 5 000 abonnés - Des courriels ont été envoyés pour renseigner sur l'état d'avancement de l'élaboration de la PIR et donner la possibilité de faire des commentaires. Les courriels comprenaient des liens vers du contenu en accès libre, un deuxième sondage auprès des clients et un résumé des observations faites lors de la première ronde de consultation. • Sondage auprès des clients - Un deuxième sondage auprès des clients a été utilisé comme méthode de consultation pour recueillir des commentaires sur les éléments clés, les scénarios proposés et les méthodes privilégiées pour les communications et les mises à jour relatives à la consultation. Le sondage a été envoyé aux 5 000 abonnés et publié sur le site Web du projet. • Présentations en accès libre - Des présentations enregistrées de l'atelier des parties intéressées avec transcription ont été prévues pour permettre aux participants de consulter le contenu des présentations à leur propre rythme. • Groupes de discussion - Trois groupes de discussion ont été créés pour recueillir les points de vue des personnes sous-représentées identifiées dans le premier sondage auprès des clients. Trois groupes de discussion ont été constitués, deux avec des Manitobains âgés de 18 à 25 ans et un avec des femmes âgées de 26 ans et plus. Dans chaque groupe, au moins trois participants se sont déclarés autochtones et au moins trois étaient issus de ménages à faibles revenus (moins de 75 000 dollars de revenus combinés).
Parties intéressées	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers en ligne – Les ateliers ont été privilégiés comme moyen pour les parties intéressées de se tenir informées, de partager leurs commentaires et de recueillir les points de vue des uns et des autres. La deuxième ronde de consultation a permis d'obtenir des commentaires sur les éléments clés et les scénarios proposés. Trois ateliers ont été organisés, dont un réservé aux universitaires.
Grands clients	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues et sondage auprès des clients - Vingt grands clients industriels et commerciaux (y compris les clients du secteur public et les grands utilisateurs de transport ou ceux qui possèdent des flottes) ont participé à des entrevues structurées ou ont répondu à des sondages afin que nous puissions connaître leurs points de vue et leurs projets en matière d'utilisation actuelle et future de l'énergie.

Les possibilités pour la deuxième ronde de consultation comprenaient :



Ce que nous avons entendu et Ce que nous avons fait

Sur la base des commentaires reçus au cours de la deuxième ronde de consultation, nous avons pu confirmer les éléments clés et les scénarios qui serviraient dans la modélisation et l'analyse, et progresser en confirmant que nous prenions en compte une gamme appropriée de scénarios énergétiques futurs dans la RIP de 2023. Pour plus de détails, consultez le tableau A7.4.

Tableau A7.4 – Deuxième ronde Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU	CE QUE NOUS AVONS FAIT
Les participants à la consultation souhaitent comprendre le processus et cerner tous les éléments qui interviennent dans la modélisation et l'analyse.	Un document en langage clair et simple sur les Hypothèses visant les éléments clés a été élaboré afin d'expliquer clairement les intrants du modèle pris en compte. Un Document Questions et Réponses a été préparé pour aider à répondre aux questions posées tout au long de la consultation.
La plupart des participants ont indiqué que la liste des éléments clés et de leurs facteurs respectifs était complète. Les participants ont proposé des facteurs qu'ils souhaitaient voir spécifiquement identifiés dans le cadre de l'approche de la	Nous avons confirmé que les éléments clés identifiés sont ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir un impact sur la consommation d'énergie au Manitoba. Les commentaires des participants sur les facteurs supplémentaires ont été utilisés pour ajuster les éléments clés dans la mesure du possible et ont servi de

<p>planification, notamment dans les éléments clés et les scénarios. Parmi les facteurs proposés par les participants figurent la réconciliation avec les peuples autochtones, le développement durable, la résilience et la fiabilité du réseau, la gestion de la demande et d'autres facteurs économiques tels que la récession.</p>	<p>base à l'analyse détaillée permettant de comprendre comment les différents facteurs peuvent influencer sur les résultats de notre modélisation.</p>
<p>Les participants ont confirmé que les scénarios constituaient des compléments appropriés pour le paysage énergétique en évolution, à condition qu'ils comportent une voie vers la carboneutralité. Les participants ont indiqué qu'un examen plus approfondi pourrait être nécessaire pour s'assurer que les scénarios sont souples et qu'ils englobent une grande combinaison d'éléments.</p>	<p>Le scénario quatre a été confirmé pour permettre une trajectoire vers la carboneutralité. D'autres suggestions ont été prises en compte pour les sensibilités dans le cadre de la modélisation et de l'analyse, telles que les technologies alternatives de chauffage, les répercussions des politiques et les risques climatiques.</p>
<p>Les participants ont souhaité obtenir des éclaircissements sur la politique énergétique provinciale par rapport à l'objectif et à la portée de la PIR</p>	<p>Le mandat de Manitoba Hydro a été rappelé au cours de l'atelier, ainsi que la portée spécifique de la PIR.</p>
<p>Certains groupes ont indiqué que la terminologie utilisée était très technique et difficile à comprendre.</p>	<p>Des efforts supplémentaires ont été déployés lors des cycles suivants pour définir plus clairement la terminologie et utiliser un langage clair et simple dans la mesure du possible. Lors de la troisième ronde, l'accent a été mis sur l'approfondissement de la compréhension des concepts liés à la planification énergétique</p>

La deuxième ronde de consultation a permis de confirmer les cinq éléments clés qui devraient avoir un impact significatif sur l'avenir énergétique du Manitoba, ainsi que les quatre scénarios qui représentent l'éventail des perspectives énergétiques anticipées pour la province. Pour plus de détails sur les présentations et les témoignages relatifs à la deuxième ronde de consultation, voir notre [résumé détaillé de la deuxième ronde](#).

3.3 Troisième ronde – Premiers résultats de la modélisation

À l'automne 2022, la troisième ronde de consultation a permis de décrire le [processus de modélisation](#) et de partager les [premiers résultats de la modélisation](#) en vue de recevoir des commentaires. La modélisation et l'analyse sont les travaux techniques réalisés pour simuler le système énergétique et étudier une série de scénarios futurs, afin d'aider à comprendre ce qui pourrait se produire. Les résultats aident à orienter les actions potentielles pour répondre aux besoins énergétiques changeants de nos clients.

Buts et objectifs

- Partager les témoignages de la deuxième ronde et indiquer la façon dont ils ont été intégrés.
- Renforcer les connaissances sur la planification énergétique et le processus de modélisation et d'analyse de la PIR.
- Partager les premiers résultats de la modélisation.
- Obtenir des commentaires sur des considérations supplémentaires en matière de modélisation.
- Indiquer les prochaines étapes de la modélisation et de l'analyse.

Ce que nous avons demandé

Manitoba Hydro a posé des questions sur la modélisation et l'analyse supplémentaires qui pourraient être envisagées dans le cadre de la PIR de 2023. Les principales questions posées sont les suivantes :

- Quelle autre analyse de la PIR aimeriez-vous que l'on envisage?
- Existe-t-il des considérations qui pourraient avoir un impact significatif sur notre compréhension des potentiels scénarios énergétiques du Manitoba?

Comment nous avons écouté

La troisième ronde de discussion a porté sur la communication du processus de modélisation de la PIR au moyen d'une session d'information offerte aux parties intéressées, ainsi que d'ateliers en ligne axés sur le partage des premiers résultats de la modélisation et la collecte de commentaires sur l'analyse supplémentaire que la PIR devrait prendre en compte. Des communications ciblées par courrier électronique avec des liens vers des présentations en accès libre et un troisième sondage auprès des clients ont été envoyées aux 5 000 abonnés.

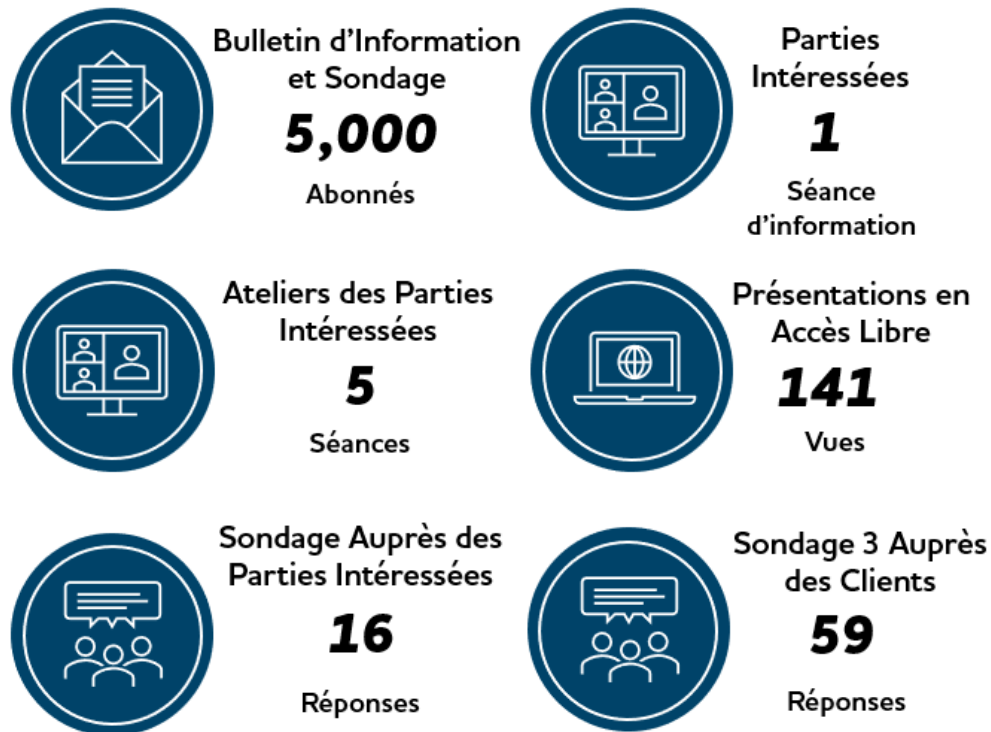
Le tableau A7.5 fournit une vue d'ensemble des méthodes de consultation définies pour la troisième ronde, par groupe. Les services provinciaux et Efficacité Manitoba ont été consultés selon les indications fournies dans le tableau A7.1.

Tableau A7.5 – Méthodes définies utilisées dans la troisième ronde de consultation

GROUPE CONSULTÉ	MÉTHODES DE CONSULTATION DÉFINIES
Grand public	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de courriels à 5 000 abonnés - Des courriels ont été envoyés pour renseigner sur l'état d'avancement de l'élaboration de la PIR et donner la possibilité de faire des commentaires. Les courriels comprenaient des liens vers du contenu en accès libre, un troisième sondage auprès des clients et un résumé des observations faites lors de la deuxième ronde de consultation. • Sondage auprès des clients – Un troisième sondage invitait les abonnés à donner leur avis sur les analyses de sensibilité de la PIR de 2023 proposées par Manitoba Hydro. <ul style="list-style-type: none"> – Les présentations enregistrées des ateliers des parties intéressées, accompagnées de leur transcription, ont été publiées sur le site Web. • Présentations en accès libre

Parties intéressées	<ul style="list-style-type: none"> • Session d'information en ligne – Une session d'information de deux heures a été proposée aux parties intéressées dans le but de les édifier sur le processus de modélisation de la PIR et leur fournir des informations sur la consommation d'énergie au Manitoba. Il s'agissait d'une introduction à l'atelier en ligne. Les informations de base devaient favoriser une meilleure compréhension des premiers résultats de la modélisation. • Ateliers en ligne – Les ateliers ont été privilégiés comme moyen pour les parties intéressées de se tenir informées, de partager leurs commentaires et de recueillir les points de vue des uns et des autres. La troisième ronde de consultation a permis d'établir le contexte de l'utilisation de l'énergie au Manitoba, de présenter les premiers résultats de la modélisation et de recueillir des commentaires sur les analyses supplémentaires qu'il pourrait être nécessaire d'envisager. Trois ateliers ont été organisés, dont un réservé aux universitaires.
---------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les possibilités pour la troisième ronde de consultation comprenaient :



Ce que nous avons entendu et Ce que nous avons fait

Grâce à la troisième ronde de consultation, Manitoba Hydro a pu recueillir des commentaires sur les premiers résultats de la modélisation et de l'analyse et entendre les points de vue sur les analyses supplémentaires qui pourraient être envisagées, comme indiqué dans le tableau A7.6.

Tableau A7.6 – Troisième ronde Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU	CE QUE NOUS AVONS FAIT
<p>Autoproduction des clients – Différentes analyses de sensibilité ont été proposées pour une plus grande adoption de l'autoproduction par des clients, grâce à la production d'énergie solaire.</p>	<p>Une analyse de sensibilité a été incluse avec le doublement de l'utilisation de l'énergie solaire autoproduite par les clients dans la modélisation initiale.</p> <p>Pour plus de détails, consultez la discussion de l'annexe 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énergie solaire photovoltaïque (PV) distribuée
<p>Mesures de gestion de la demande de puissance (DGP), toutes disponibles dans le modèle – Une analyse de sensibilité a été proposée pour supprimer toutes les hypothèses relatives aux programmes d'Efficacité Manitoba et permettre au modèle d'optimiser le recours aux mesures de gestion de la demande de puissance.</p>	<p>Une analyses de sensibilité a été incluse pour permettre au modèle d'optimiser la quantité de GD sélectionnée.</p> <p>Pour plus de détails, consultez la discussion de l'annexe 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de l'efficacité énergétique • Thermopompes géothermiques et thermopompes à air • Niveau d'incitation plus bas pour les clients en matière d'efficacité énergétique • Énergie solaire photovoltaïque (PV) distribuée
<p>Gestion de la demande de puissance – Il a été souligné que la réponse à la demande pourrait avoir une incidence positive importante sur la demande de pointe, en particulier pour les gros clients qui peuvent avoir une certaine flexibilité dans leur utilisation de l'électricité (par exemple, en fonctionnant en dehors des heures de pointe).</p>	<p>Une analyse de sensibilité a été incluse pour la réponse à la demande afin d'étudier les incidences potentielles sur les premiers résultats de la modélisation.</p> <p>Pour plus de détails, consultez la discussion de l'annexe 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la demande de puissance
<p>Système bicomcombustible – Il a été suggéré que la température de -10 °C indiquée pour le passage d'un système bicomcombustible d'une thermopompe à air à un système de chauffage au gaz naturel soit plus basse, dans la mesure où de telles thermopompes à air sont actuellement disponibles sur le marché.</p>	<p>Une analyse de sensibilité a été ajoutée avec une température de transfert fixée à -20 °C.</p> <p>Pour plus de détails, consultez la discussion de l'annexe 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bi-énergie pour le chauffage

<p>Énergie entièrement renouvelable – Seule la production d'électricité sans émissions serait autorisée, et aucun gaz naturel ne pourrait être utilisé pour le chauffage des locaux.</p>	<p>Une variante contraignant le modèle à ne sélectionner aucune production thermique émettrice a été définie. Les hypothèses retenues dans le scénario 4 intégraient déjà le passage du chauffage au gaz naturel à l'électricité.</p> <p>Pour plus de détails, consultez la discussion de l'annexe 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune nouvelle turbine à gaz naturel
<p>Thermopompes géothermiques – Plusieurs propositions ont été formulées en vue d'une modélisation plus poussée des thermopompes géothermiques. La modélisation de thermopompes géothermiques en réseau communautaire étendu a été proposée.</p>	<p>Sur la base des études de potentiel de marché effectuées par Efficacité Manitoba, une analyse de sensibilité a permis d'atteindre le potentiel de marché maximal des thermopompes géothermiques. Les thermopompes géothermiques isolées ont été modélisées, et non les systèmes en réseau.</p> <p>Pour plus de détails, consultez la discussion de l'annexe 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thermopompes géothermiques et thermopompes à air
<p>Importations/exportations – Il a été indiqué qu'il pourrait y avoir des changements importants dans les futurs prix à l'importation et à l'exportation, et qu'une analyse de sensibilité relative à ces hypothèses serait donc nécessaire pour comprendre l'incidence sur les premiers résultats de la modélisation.</p>	<p>Une analyse de sensibilité concernant les prix futurs du marché a été réalisée.</p> <p>Pour plus de détails, consultez la discussion de l'annexe 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des importations • Augmentation de la capacité d'importation et d'exportation • Baisse des prix sur le marché de l'exportation et de l'importation

D'autres analyses de sensibilité proposées nécessitaient un examen plus approfondi ou n'entraient pas dans le champ d'application de la PIR de 2023. Vous trouverez plus de détails sur ce qui a été partagé et sur les témoignages dans notre [résumé détaillé de la troisième ronde](#).

3.4 Quatrième ronde - Résultats préliminaires

[completed modelling results](#) Au printemps 2023, la quatrième ronde de consultation a permis de partager les [résultats préliminaires](#) de la PIR de 2023, y compris le [les résultats de la modélisation terminée](#) et la feuille de route proposée comprenant les apprentissages, les actions à court terme et les balises.

Buts et objectifs

- Rendre compte de la manière dont les commentaires de la troisième ronde ont éclairé la prise de décision.
- Partager les résultats de la modélisation terminée, y compris l'analyse de sensibilité actualisée.
- Présenter la proposition de feuille de route de la PIR, comprenant les apprentissages, les actions à court terme et les balises en vue de recueillir des commentaires.
- Communiquer sur la façon dont les perspectives et les intérêts de la consultation externe ont été pris en compte et ont influencé le processus d'élaboration de la PIR.
- Recueillir des commentaires sur la proposition de feuille de route de la PIR.

Ce que nous avons demandé

La quatrième ronde de consultation était axée sur plusieurs questions clés :

- Les résultats de la modélisation et de l'analyse doivent-ils être clarifiés?
- Quelles actions à court terme sont prioritaires pour vous et pourquoi?
- Quelles sont les balises susceptibles d'avoir la plus grande influence sur l'évolution du paysage énergétique du Manitoba?
- Existe-t-il d'autres balises qui devraient être surveillées?

La feuille de route est une stratégie directionnelle qui aide à préparer l'avenir, il ne s'agit pas d'un plan de développement spécifique. Elle explique comment Hydro-Manitoba peut passer des systèmes énergétiques d'aujourd'hui à ceux de demain tout en continuant à fournir à ses clients une énergie sûre et fiable au coût le plus bas possible. La feuille de route est le résultat de la PIR et comprend les apprentissages, les actions à court terme et les balises.

Comment nous avons écouté

La dernière ronde de consultation a consisté à partager les résultats de la modélisation et la proposition de feuille de route avec les parties intéressées au moyen d'ateliers en ligne. Des communications ciblées par courrier électronique contenant des liens vers des présentations en accès libre enregistrées et un quatrième sondage auprès des clients ont été envoyées aux 5 000 abonnés.

Le tableau A7.7 fournit une vue d'ensemble des méthodes de consultation définies pour la quatrième ronde, par groupe. Les services provinciaux et Efficacité Manitoba ont été consultés selon les indications fournies dans le tableau A7.1.

Tableau A7.7 – Méthodes de consultation définies pour la quatrième ronde de consultation

GROUPE CONSULTÉ	MÉTHODES DE CONSULTATION DÉFINIES
Grand public	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de courriels à 5 000 abonnés - Des courriels ont été envoyés pour renseigner sur l'état d'avancement de l'élaboration de la PIR et donner la possibilité de faire des commentaires. Les courriels comprenaient des liens vers du contenu en accès libre, un quatrième sondage auprès des clients et un résumé des observations faites lors de la troisième ronde de consultation. • Sondage auprès des clients - Un quatrième sondage a invité les abonnés à faire part de leurs priorités par rapport à la proposition de feuille de route de la PIR de 2023. <ul style="list-style-type: none"> - Les présentations enregistrées des ateliers des parties intéressées, accompagnées de leur transcription, ont été publiées sur le site Web.Présentations en accès libre
Parties intéressées	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers en ligne – Les ateliers ont été privilégiés comme moyen pour les parties intéressées de se tenir informées, de partager leurs commentaires et de recueillir les points de vue des uns et des autres. La quatrième ronde de consultation a donné un aperçu de la modélisation et de l'analyse terminées et a présenté la proposition de feuille de route en vue de recueillir des commentaires. Deux ateliers ont été organisés et les universitaires ont été invités à se joindre au groupe élargi.

Les possibilités pour la quatrième ronde de consultation comprenaient



Ce que nous avons entendu et Ce que nous avons fait

Les commentaires recueillis tout au long de la quatrième ronde ont permis de mettre en perspective la proposition de feuille de route. Les participants ont échangé leurs points de vue sur d'autres balises qui devraient être surveillées par Manitoba Hydro, ainsi que sur les priorités relatives aux propositions d'actions à court terme présentées, comme indiqué dans le tableau A7.8.

Tableau A7.8 – Quatrième ronde Ce que nous avons entendu et ce que nous avons fait

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU	CE QUE NOUS AVONS FAIT
<p>Les participants ont posé des questions et sollicité avoir des précisions sur les résultats de la modélisation et de l'analyse; ils ont identifié des sensibilités supplémentaires qui pourraient être prises en considération.</p>	<p>completed modelling and analysis handout Un document sur la modélisation et l'analyse terminées a été élaboré avant les ateliers afin de partager les détails des résultats. Il a également été question d'allouer du temps pour apporter quelques précisions lors de la quatrième ronde de consultations. Les suggestions d'analyse supplémentaire seront prises en compte dans le cadre de l'analyse éventuelle de la PIR.</p>
<p>Les participants ont partagé leurs commentaires sur le processus de la PIR, notamment en ce qui concerne la qualité de la consultation, la prise en compte de l'objectif de zéro émissions nettes et la fréquence prévue des mises à jour de la PIR.</p>	<p>La rétroaction permettra de déterminer quand et comment nous discuterons, au fur et à mesure de que nous évoluons dans la mise en œuvre de la feuille de route et que nous effectuons de nouvelles analyses. Elle sera également prise en compte en fonction de l'évolution du processus d'élaboration et du protocole de consultations de la PIR de 2023, et ce, avant la prochaine PIR.</p>
<p>Les participants ont estimé que les actions à court terme étaient exhaustives, mais que leur portée devait être clarifiée pour une meilleure compréhension. Les actions à court terme comprennent : les mesures d'efficacité énergétique à valeur élevée (1.2), la découverte de nouvelles technologies (5.3) et l'élaboration d'un cadre pour évaluer les coûts totaux (4.2).</p>	<p>Les commentaires ont confirmé l'intention de poursuivre les consultations dans la planification énergétique. Dans le rapport sur la PIR, des précisions ont été apportées aux descriptions des actions à court terme sur la base des commentaires reçus.</p>
<p>La plupart des participants ont convenu de ce que les balises couvrent tous les aspects que Manitoba Hydro devrait surveiller. Les mesures gouvernementales auront la plus grande influence et constituent une balise clé à surveiller.</p>	<p>Des détails supplémentaires ont été intégrés aux balises. La surveillance continue des balises définies s'effectuera dans le cadre des mises à jour régulières de la PIR.</p>

4 Consultation : la marche à suivre

Il s'agit d'un rapport de synthèse sur les consultations menées dans le cadre de l'élaboration de la PIR de 2023. Un rapport plus détaillé sur les consultations sera publié à l'automne 2023.

La feuille de route de la PIR offre la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'avenir afin que nous restions capables de composer avec les nouvelles technologies et solutions. Nous nous engageons à communiquer la mise en œuvre de la feuille de route de la PIR de 2023, y compris sur l'état de réalisation des actions à court terme, le suivi des balises et les nouvelles analyses requises lorsque tout changement important survient. Nous nous engageons également à poursuivre le dialogue après la publication de la PIR de 2023, car nous considérons que la consultation est essentielle pour faire face à ces changements aujourd'hui et demain. Nous veillerons à rendre nos consultations plus efficaces afin de nous assurer qu'elles continuent d'influencer de manière significative l'élaboration des futures PIR.